L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux—No. 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 6 AVRIL.

FEUILLETON.

LES FAUX MONNAYEURS AU XIXe SIÈCLE.

ROMAN PAR CAMILLE BIAS.

PREMIÈRE PARTIE.

LA FAMILLE DE BAURAIN.

LA VICOMTESSE DE BAURAIN.

—Suite.—

—Au nom de vos enfants, madame, dit-elle, calmez-vous, et ne souhaitez rien de semblable. Dieu pourrait vous punir.

—Non; il sait bien que l'épreuve est trop lourde pour mes forces; il me pardonnera. Allons, reposez-vous, ajouta-t-elle; moi, je vais reprendre mon masque pour rentrer au salon. Le monde, voyez-vous, Clémence, c'est un grand travestissement d'esclaves, j'y porte le mien. Il y en a que cela étouffe, d'autres que cela tue.

—Oh! madame, comme vous souffrez!

—Ne le dites jamais, Clémence; à personne, entendez-vous?

Clémence tressaillit; elle songeait à la confidence faite à Guillaume.

—J'ai une maladie de cœur, reprit la jeune femme; on meurt lentement, mais sûrement de ce mal....C'est cela qui me tue....c'est cela qui me rend triste.

Clémence prit dans ses mains les mains gantées de la vicomtesse:

—Je vous guérirais peut-être, si je savais, dit-elle.

Herminie se détacha doucement, puis montrant une feuille à moitié couverte de lignes.

—Vous écriviez?

—Oui, à un ami.

—Un vrai?

—Je le crois.

—C'est une chose précieuse, un ami, conservez-le.

—Guillaume est le protégé de M. le comte de Baurain.

—Lui! votre ami?....demanda la jeune femme en pâlissant davantage. Et, vous l'aimez?...

—Je l'aime.

—Eh bien, dites-lui....

Herminie se rapprocha, et baissant la voix:

—Dites-lui qu'il prenne garde, fit-elle.

—Pourquoi donc? demanda Clémence agitée.

—Parce qu'il y a des protections qui écrasent.

Elle s'enfuit, laissant la jeune fille tremblée et inquiète....pour Guillaume.

Une pensée domina toutes les autres chez Clémence; sans vouloir commettre une indiscrétion, elle avait trahi cette femme si bonne et si bienveillante, qu'elle eût été heureuse de consoler. Mme de Baurain voulait que sa douleur restât cachée, et pour que Guillaume n'ignorât rien de sa vie, elle la lui avait révélée. Si le comte, que semble craindre la jeune femme, allait en être instruit?...... Ce n'est pas supposable. L'ami est un homme de cœur, elle se plaît à le croire, et les lettres sont confidentielles. Mais le hasard fait si bien les choses quand la fatalité se plaît à le conduire.

Avant de se reposer, Clémence répara sa faute.

" Mme de Baurain, écrivit-elle, est atteinte d'une maladie de cœur qu'on dit mortelle; de là ses inexplicables tristesses et ses craintes d'avenir."

Cela fait, elle songea davantage aux paroles échappées à la jeune femme; puis, les rapprochant de l'émotion de l'aveugle, elle en conclut que le comte de Baurain devait être l'un de ces grands travestis dont parlait sa belle-sœur, et se promit de mettre Guillaume en garde contre le mystère qui entourait cet homme.

Mais comment instruire Guillaume sans compromettre Herminie? La lettre resta inachevée, mais la nuit ne porta pas conseil à l'institutrice, plus indécise peut-être après deux heures d'un sommeil peuplé de sombres visions.

Le lendemain matin, il arriva une lettre de Dupeuty; cette lettre était paternelle et bienveillante.

—C'est à lui que je m'adresserai, pensa Clémence. Ce mystère le mènera peut-être à celui qu'il cherche; et si Guillaume court un danger, nous le sauverons.

Elle était encore sous l'influence des paroles de ce doux et blanc fantôme, qu'on appelait Herminie de Baurain. Les petites filles l'accablaient de tendresses, la lettre de Dupeuty lui assurait une force, l'espoir d'être utile à Guillaume augmentait son courage. Le présent n'était point douloureux, le souvenir s'effaçait peu à peu dans l'âme blessée, pour faire place à l'espérance.

La vicomtesse ne quitta guère sa chambre de ce jour-là; cette nuit de plaisir l'avait tant fatiguée. L'institutrice lui conduisit ses enfants.

—Venez les reprendre dans une heure, dit-elle à la jeune fille.

—Quelle que soit la cause de son mal, pensait Clémence, leurs caresses lui feront du bien.

De son côté, elle se retira dans sa chambre.

Le piano était ouvert, elle s'y assit, promenant au hasard ses doigts sur le clavier, dont les notes pures et vibrantes semblèrent l'engager au travail. Dès qu'il l'avait su musicienne, M. de Baurain avait fait venir pour elle un superbe piano de Herz. N'eût-ce été que par reconnaissance pour tant de prévenance, et pour la peine que prenait de la conseiller Mme Herminie, la jeune fille eût travaillé un art dont elle pouvait à son tour faire profiter ses jeunes élèves. Mais son goût presque passionné pour la musique était chez elle penchant, non affaire de raisonnement; aussi, de rapides progrès promettaient-ils une artiste hors ligne, dans un temps peu éloigné.

Sa voix, d'une étendue restreinte, mais sympathique et suave, se développait d'une façon prodigieuse depuis qu'elle était dirigée, et souvent elle charmait la vicomtesse, qui oubliait de souffrir en l'écoutant.

Toute sa personne se ressentait de cette vie nouvelle. Son sourire avait plus de douceur, son regard plus de confiance, son maintien plus d'abandon et de grâce. Parfois, la vicomtesse, de ses doigts amaigris, prenait plaisir à détacher ses jolis cheveux blonds, et les livrait à la camériste, se réservant de diriger les mèches indociles sur son front de neige. Elle n'aurait pas fait plus avec une jeune sœur.

Clémence se sentait devenir meilleure et plus belle. Derrière le piano il y avait une glace; la jeune fille, assise, s'y regardait et se souriait.

—Comme Guillaume me trouvera changée! dit-elle une fois tout haut.

Elle ne savait pas que ces changements de visage accomplis par le cœur échappent à l'indifférence.

Ses mains d'enfant couraient sur les touches en leur communiquant une inspiration heureuse. Puis, sa voix s'éleva bientôt, basse et douce d'abord, timide comme le secret de son âme, puis arrivant peu à peu au diapason de ses rêves, espoirs inavoués, désirs ardents et purs, croyances inconnues dans un idéal indéfini.

Que chante-t-elle? qu'importe! Elle avait besoin de dire: J'aime! Elle le dit comme elle le sentait: avec foi, avec passion, avec délire. Elle ne le répéta point.

Les touches se turent sous ses doigts, les sons s'éteignirent dans sa gorge; elle eut peur. Un homme était arrêté près de sa porte entr'ouverte, la regardant, l'écoutant dans une [illegible] suivante. Elle [illegible] dans la glace; cet homme était le vicomte René de Baurain.

Elle pâlit sans crier, sans se retourner, sans faire un mouvement. Lorsque le vicomte ne fut plus sous le charme, il entra dans la chambre, souriant comme toujours.

—Pardonnez-moi, mademoiselle, dit-il; j'ai frappé trois fois avant d'entrer.

Clémence se leva encore toute émue.

—J'avoue, monsieur le vicomte, que vous m'avez fait bien peur.

Elle appuyait dans un geste charmant ses deux petites mains sur sa poitrine, et ses lèvres pâles tremblaient encore d'émotion.

—Me le pardonnez-vous?

—Oh! monsieur le vicomte, c'est la faute de mes nerfs, et non la vôtre. Vous me cherchiez? demanda-t-elle plus [illegible].

—Oui, mademoiselle.

—Quoi! vous-même?

—Sans doute. Je désirais vous parler à vous seule.

Le [illegible] en disant ces derniers mots, laissa deviner un embarras évident.

—Auriez-vous quelque reproche à me faire? demanda Clémence.

—Oui, mademoiselle, un très grave même: en privant mes invités, hier, du plaisir de vous entendre, vous avez enlevé le plus grand charme à ma soirée, que je voulais faire ravissante.

—Est-ce le seul, monsieur le vicomte? fit la jeune fille en souriant.

—Hélas! oui. Et je n'ose plus me plaindre puisque le hasard m'a gracieusement dédommagé, en me donnant le bonheur de vous entendre seul, tout à l'heure, à cette porte.

—Mais, monsieur le vicomte, dit Clémence avec un commencement d'ironie, il me semble que si c'est là un bonheur, je suis toujours à vos ordres pour vous le donner.

—Ce n'est pas la même chose, mademoiselle; vous ne chantez pas pour nous, au salon, comme vous chantiez il y a un instant, seule, avec vos pensées et vos souvenirs peut-être.

—Si ce que vous dites est vrai, monsieur, est-ce généreux à vous de m'en faire un reproche?

—Un reproche! c'est bien loin de ma pensée. J'y cherche une excuse à mon indiscrétion.

—Si vous n'en parliez plus, il y a déjà longtemps que je l'aurais oubliée.

—Mais moi, pensez-vous donc que je puisse l'oublier de même?

En disant ces simples paroles, René de Baurain enveloppait la jeune fille d'un regard tendre et doux qui [illegible]. Elle fut interdite, mais ne [illegible].

—Vous disiez avoir à me parler, fit-elle [illegible].

—Oui, je venais vous [illegible].

—Une confidence, à moi! [illegible]

[illegible]

enfants, leur seconde mère, au moins leur sœur aînée!

Clémence fut rassurée complètement.

—Je venais à vous, reprit René de Baurain, quand les sons de votre voix m'arrivèrent, un peu voilés par la tenture de votre porte, si mélancoliques et si doux qu'ils m'arrêtèrent. Ce n'est point ma faute si j'écoutai, si j'ouvris, si ma main souleva la portière. Vous auriez continué que j'écouterais encore.

A mesure que le vicomte parlait, Clémence éprouvait un malaise [illegible]. Elle ne pouvait [illegible] qu'il disait n'avait rien de blessant, et sa voix pour le dire était devenue si triste qu'elle semblait implorer.

—Est-ce que lui aussi serait malheureux? se demanda la jeune fille.

Il reprit:

—Mme de Baurain vous aime beaucoup, mademoiselle; elle a dû se confier à vous.

Clémence crut comprendre. Le vicomte voulait savoir si elle connaissait le secret de sa femme.

—Oui, monsieur, dit-elle. Mme de Baurain souffre d'un mal; elle sait que la maladie de cœur ne fait point de grâce; il est bien naturel qu'elle s'afflige, pour elle et pour ceux qui la regretteront.

—Vous êtes sûre de cela, mademoiselle?

—Oui, malheureusement. Mme la vicomtesse se couche chaque soir avec la pensée qu'elle ne se relèvera peut-être point. [illegible] subitement.

—Qui a pu l'instruire?

—Je ne sais, mais elle l'est.

—Eh bien, mademoiselle, il y a quelque chose de plus triste que cela.

—Quoi donc?

—C'est l'isolement du cœur, surtout quand on a aimé.

—Je ne comprends pas.

(A suivre.)

L'AMÉRIQUE est non seulement l'appellation d'un vapeur français qui a fait récemment naufrage, mais c'est encore le nom d'un [illegible]. Pendant que l'Amérique s'échouait sur un écueil, la cigarette continuait à aller de l'avant, et finissait par acquérir une popularité universelle. La raison de cette popularité c'est qu'elle est faite du meilleur Périque de la Louisiane et de ce tabac merveilleusement populaire.—Vanity Fair.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
[illegible]
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANNEAU, Maître de poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
E. DUPUY, Maître de poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
[illegible]
M. B. DUPLEIX à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, [illegible] Plaquemine, paroisse Iberville.
G. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.
F. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breaux.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
[illegible]
A. NEVEU, Vermillionville.
[illegible], Plaquemine, (Iberville).
[illegible]
SILVAIN LEHMAN, [illegible]
[illegible]

A nos Abonnés des Campagnes

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix d'abonnement.

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme [illegible] un incendie [illegible] le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boite No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 2 secondes après elles frapperont 2 coups, et 2 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répétée que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boite No. 48, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boite 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boite qui a signalé l'incendie.

Les boites désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 19.
15 Case à pompe No. 22.
16 Compagnie Lafayette No.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin [illegible] et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché [illegible].
25 Coin Jackson et [illegible].
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin [illegible] et Dryades.
28 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 19.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 [illegible] Pré
37 Coin [illegible] Magasin.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Ch[illegible].
42 Case à pompe No. 23, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 5, rue St-Joseph.
51 Coin [illegible] et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 13, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Gle.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
62 Coin Julie et Levée.
63 Bout de la rue Julie.
64 Coin Canal et Levée.
65 Coin Magasin et Girod.
71 Coin [illegible] et Tchoupitoulas
72 [illegible]
73 Case à pompe No 3 et City Hall.
74 Case à pompe No 18.
81 Coin Carondelet et Commune.
82 Coin Rampart et Canal.
123 Coin Rampart et Perdido.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 [illegible]
126 Coin Commune et Rochblave.
127 Coin [illegible] et Perdido.
132 Coin Bienville et Vieille Levée.
134 [illegible]
135 Case à pompe No [illegible], rue Dauphine.
136 Coin Rampart et Toulouse.
[illegible]

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.
LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE.
[illegible]

Pour New-York directement.

[illegible]

ARRANGEMENT D'HIVER

[illegible]

Pour Grand Ecore.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
[illegible]
NEW EARL ABLE.
[illegible]
ADAMS & [illegible], No. 21 de Commercial Place.
[illegible]

BAYOU LAFOURCHE.

[illegible]
TRENTON.
[illegible]

ETAT DE SITUATION —DE LA— Banque Nationale Mutuelle

[illegible]

VAPEURS.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NLLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.
[illegible]

Passage pour l'Europe.

[illegible]
WHITE STAR LINE.
[illegible]
ALLAN LINE.
[illegible]
A. K. MILLER & Co.
[illegible]

CHEMINS DE FER.

[illegible]

BUREAUX DU NEW ORLEANS CITY RAILROAD COMPANY,
Au No. 164 de la rue du Canal.
Nouvelle-Orléans, 1er avril 1877.
—POUR LE LAC—

A DATER d'aujourd'hui, un train partira de la ville pour le Lac à 7 et 9 heures du matin, et, ensuite, toutes les heures, jusqu'à 8 heures du soir. Le dernier train quittera le Lac à 9 heures du soir.

1 avril— C. U. LEWIS, Secrétaire.

Chemin de fer Pontchartrain.

[illegible]
D. B. ROBINSON, receveur.

GRANDE ROUTE DE JACKSON.

[illegible]

Great Jackson Route.

[illegible]

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

[illegible]

New Orleans & Mobile Rail-Road.

MOBILE LINE.
THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST.
[illegible]

Louisiane et du Texas, de Morgan.

[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Crescent Mutual Insurance Company.

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

DIX-NEUVIEME ETAT
[illegible]

ASSURANCES.

Mechanics and Traders' Insurance Company.

[illegible]

Commercial Insurance Company of New-Orleans.

[illegible]

Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Hibernia Insurance Company.

[illegible]

ASSURANCES.

RAPPORT ANNUEL —DE— Bank and Insurance Clerks' Mutual Aid and Protective Association.

[illegible]

New Orleans Crédit Foncier Association.

[illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

[illegible]

ETAT DE SITUATION DE LA Banque des Citoyens de la Louisiane.

[illegible]

Avis aux [illegible]

[illegible]

THE NEW ORLEANS BEE,
DUFOUR & LEBERT, Publishers.
OFFICE—No. 73 CHARTRES.

[illegible]

For New York direct.

[illegible]

Annual Statement of the New-Orleans Insurance Company.

[illegible]

STATE NATIONAL BANK

[illegible]

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.

[illegible]

Mutual National Bank.

[illegible]

ASSURANCES.

Merchants' Mutual Insurance Company OF NEW-ORLEANS.

[illegible]

Factors' and Traders' Insurance Company.

[illegible]